



EXTRAIT DE DELIBERATION PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS D'EPINAL, CŒUR DES VOSGES

N°14/2023

L'an deux mille vingt deux
Le Jeudi 30 mars 2023 à 18h00

OBJET

Le Comité du *Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d'Epinal, Cœur des Vosges*, dûment convoqué, s'est réuni à Salle polyvalente – 42, place de la Mairie à GIRANCOURT (88390), sous la présidence de M. Yannick VILLEMEN

FINANCES

Subvention
exceptionnelle
octroyée à la SEM les
insolites du
Patrimoine pour
avance en compte
courant d'associé

Mme Patricia CHAMPAGNE est nommée secrétaire de séance.

SONT PRESENTS

AIGLE Alain, ARNOULD Nicole, BŒUF Patrick, CHAMPAGNE Patricia, D'ALGUERRE Sylvie, BAILLY Pierre, BEGEL Jean-Pierre, BERTOCCHI Franck, CHOLEY Bertrand, COTTEREAU Jacques, DIDELOT Jean-Claude, DIDIERJEAN Emilie, DREVET Frédéric, FRANCOIS Gilbert, GEORGÉ Dominique, GRASSER Jacques, GUILLAUMEY Jean-Marie, JACQUOT Michel, LEMESLE Christophe, MARQUAIRE Dominique, MARTINET Jean-Luc, MICHEL Lucette, MUNIERE Jean-Luc, PERILLAS Patrick, PETIT Jean-Paul, POIRIER Stéphanie RELION Marie-Chantal, RETOURNARD Philippe, ROBIN Patrice, ROUSSEL Alain, SOLTYS Philippe, TANNEUR Céline, THOMAS Dominique, TOUSSAINT Michel, VAGNER Patrick, VARIN Gilles, VILLEMEN Yannick

**DATE DE
CONVOCAION**

21/03/2022

**NOMBRE DE
DELEGUES
EN EXERCICE**

56

**NOMBRE DE
PRESENTS**

37

**NOMBRE DE
POUVOIRS**

3

**NOMBRE DE
VOTANTS**

38

**NOMBRE DE
SUFFRAGES
EXPRIMES**

38

SONT EXCUSES

ADAM Christian, ALBERTOLI Patrick, AULEN Christian, BALAUD Frédéric, BALDUCCI Dominique, BEDON Julie, BEN OMRANE Adel, BERTRAND Hervé, BŒUF Stéphane, BOGARD Gérard, BOXBERGER Jean-Daniel, BOYÉ Pascal, CASSAGNE Philippe, CLAUDON Philippe, COLNÉ Jacques, COMBEAU Jean-Michel, CREUSILLET Marie-Claire, DEL GENINI Elisabeth, DESTRIGNEVILLE Hervé, DESVERNES Yves, DURUPT Thierry, FATET Pascal, FERRY Martine, FOURNIER Michel, FRESSE Isabelle, GAILLOT Thierry, GRANDVALLET François, GUELAFF Kevin (donne pouvoir à Jacques GRASSER), GARCIN Daniel, GREMILLET Lydie, GREWIS Vanessa, GUPPILLOTTE Jean-Pierre, HAMMAMI Amira, HAMMOUALI Nadia, HATIER Maurice, HUMBERT Nicolas, JACQUEL Catherine, JEAN Virginie, JEANDEL-JEANPIERRE Ghislaine, JOURDAIN Benoît, LABAT Antoine, LAPORTE Irène, LASSERONT Elisabeth, LAURENT Annick, LEMARQUIS Christine, LEROY Patrick, LOUIS Claude, MARCOT Véronique (donne pouvoir à Franck BERTOCCHI), MARTIN Éric, MATHEY Myriam, MENNECIER Henri, MERONI Alain, MICHEL Jean-Pierre, MONCHIERI Marine, MOUGIN Dominique, MULLER Stéphanie, NARDIN Patrick (donne pouvoir à Yannick VILLEMEN), NEXON Gilles, PARVE Emmanuel, PHILIPPE Jean-Pierre, PIERRE Gabriel, RICHARD Xavier ROCHE Monique, SALVADOR Victorio, SAVOY Violette, SIMONIN Stéphane, SMAINE Margot, SYLVESTRE Pierre, TATIN Yannick, THIEBAUT Christine, THIERY François, THOMAS Philippe, TIHAY Jean-Christophe, VAGNE Daniel, VINCENT Jacques

RAPPORT DU PRESIDENT

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le



ID : 088-200048726-20230330-DELIB14_2023-DE

Monsieur le Président s'exprime comme suit :
Mesdames, Messieurs,

Dans l'optique de pouvoir procéder à la dissolution de la SEM les insolites du Patrimoine compte tenu de l'absence d'activité depuis 2018, il est nécessaire que chaque actionnaire de la structure participe aux frais nécessaires à la démarche (comblent le déficit, frais divers de dissolution).

Dans ce cadre, il est proposé d'allouer une subvention exceptionnelle servant d'avance en compte courant d'associé à la SEM les insolites du Patrimoine d'un montant de 45 549 € correspondant aux besoins estimés en financement de 70 000 €. Dans ce cadre, la participation du PETR est calculée sur la base de sa part des actifs détenus au sein de la SEM (1490 actions sur 2290, soit 65,07 %).

Membres	Apport numéraire	Apport nature	Total	Montant au regard valeur action (100 €/action)	% par des actions	Montant reprise dette estimée
PETR	1090	400	1 490	149 000,00 €	65,07%	45 549,00 €
Garnier Thiebaut	100	50	150	15 000,00 €	6,55%	4 585,00 €
Bragard	100	50	150	15 000,00 €	6,55%	4 585,00 €
La Rochère	100	50	150	15 000,00 €	6,55%	4 585,00 €
De Buyer	100	50	150	15 000,00 €	6,55%	4 585,00 €
Comptoir hôtelier	0	50	50	5 000,00 €	2,18%	1 526,00 €
Voyages Marcot	150	0	150	15 000,00 €	6,55%	4 585,00 €
Total	1 350	650	2 290	229 000,00 €	100%	70 000,00 €

Ce cadre de traitement et la base d'intervention de chaque actionnaire (comme identifié ci-dessous) devront donner lieu à une validation de l'ensemble des actionnaires dans le cadre des instances dédiées relevant de la SEM les insolites du Patrimoine.

En cas d'absence d'accord écrit de l'ensemble des actionnaires, le PETR du Pays d'Epinal Cœur des Vosges ne sera pas amené à procéder au versement de cette avance en compte courant.

Il est bien entendu prévu ce qui suit :

- Cette participation ne pourra intervenir qu'à la seule condition que tous les autres actionnaires de la SEM les insolites du Patrimoine participent également sur la base de leur part des actifs au sein de la structure ;
- En cas de non-utilisation totale des sommes versées, le PETR du Pays d'Epinal Cœur des Vosges percevra le montant correspond à due concurrence du montant versé. Cela donnera lieu au passage d'une nouvelle délibération.

Aussi, il est proposé :

- de voter une subvention au compte « 6745 - Subvention aux personnes de droit privé » de 45 549 € à verser à la SEM les insolites du Patrimoine ;
- d'autoriser le Président du PETR du Pays d'Epinal Cœur des Vosges ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Après avoir entendu le rapport du Président et en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité,

ADOPTENT l'exposé du Président,

DECIDENT d'allouer une subvention au compte « 6745 - Subvention aux personnes de droit privé » de 45 549 € à verser à la SEM les insolites du Patrimoine

AUTORISENT le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

**Pour extrait certifié conforme,
Le Président,**



Yannick VILLEMIN